

Rapport d'orientation : réussir ensemble les enjeux de 2021

Des actions sont mises en place dans les axes du projet associatif.

1. Une association dynamique, innovante, agile :

Développer les deux plateformes de services créées, coordonnant :

- Le parcours professionnel, depuis l'accompagnement des jeunes en IMPRO, en ESAT, vers le milieu ordinaire, vers la retraite.

L'Apei-bs fait partie des fondateurs de l'association francilienne de « Un Avenir après le Travail ».

- Le parcours médico-social renforçant la coordination du soin et l'accompagnement social pour les structures d'hébergement non médicalisées dans lesquelles sont accueillis bon nombre de travailleurs handicapés.

Rénover la communication pour accroître la visibilité :

- Une nouvelle charte graphique au service de la dynamique associative
- Une présence contrôlée sur les réseaux sociaux
- Des reportages vidéo sur les actions inclusives et innovantes
- Lancement du Plan d'Action Qualité sur la communication avec les familles, retardé par la crise sanitaire

2. La dynamique inclusive

Développer l'autonomie et l'autodétermination :

- Participation aux webinaires, première étape de sensibilisation et formation des professionnels comme des administrateurs et des familles pour dépasser les idées reçues,
- Prise en compte de la parole des personnes accompagnées dans les différents groupes de travail,

- Extension de la communication alternative augmentée (CAA) pour que tous puissent s'exprimer
- Formalisation de l'antenne 92 nord de « Nous Aussi » avec l'Unapei 92

Développer une palette d'offres de services correspondant aux attentes de chacun, en fonction de son degré d'autonomie :

- Secteur éducation spécialisée : mieux cibler les apprentissages en fonction des besoins de professionnalisation pour les uns, de socialisation pour d'autres. L'association, qui a déjà acquis une compétence reconnue dans l'autisme avec l'unité des Lucioles en IME, le SESSAD autisme, ouvrira en septembre une unité d'enseignement externalisée autisme (UEEA)
- Habitat : une réflexion est en cours dans les établissements en réponse aux demandes de l'ARS et du Conseil départemental 92. Le principe est d'offrir des solutions d'habitat plus inclusives aux personnes les plus autonomes afin d'accueillir dans les établissements des personnes actuellement sans solution.
- Travail : la plateforme d'accompagnement des parcours, mise en place en 2020, prend son essor, avec des parcours de professionnalisation pour les plus autonomes. Les travailleurs d'ESAT qui ne peuvent prétendre à une évolution vers le milieu ordinaire doivent également bénéficier de formations de reconnaissance des acquis d'expérience (RAE) et de formations pour une montée en compétence.
Une continuité doit être assurée au sein de l'association pour les jeunes avec TSA sortant de l'Education Spécialisée vers le milieu adulte. Des places d'ESAT seront spécifiquement orientées pour ce type d'accompagnement.
Lancement de la campagne de valorisation des travailleurs d'ESAT avec l'Unapei : « **Fier de bien faire** ».
- Vieillesse : membre fondateur de l'association francilienne « Un Avenir après le Travail », l'Apei-bs forme les référents retraites de chaque établissement pour adulte. La vision de ce mouvement ne prend pas seulement en compte les aspects administratifs et financier de la retraite, mais accompagne la personne vieillissante dans sa globalité : habitat, loisirs, santé et développe des partenariats de proximité.

Mettre en place la pair-aidance :

- Complémentarité entre salariés de l'EA et les travailleurs d'ESAT
- Tutorat de stagiaires par les travailleurs d'ESAT
- Responsabilisation des résidents pour l'accueil des nouveaux ou des stagiaires
- Participation aux formations en binôme avec un professionnel

Renforcer les actions inclusives vers l'extérieur

- Duoday
- Création d'un atelier FALC
- Délégation « Nous Aussi »
- Emancipation du GEM

3. L'impact social et environnemental

- Appel au service civique, accompagnement vers le service civique pour les personnes accompagnées qui le souhaitent
- Tri et traitement des déchets alimentaires
- Participation aux manifestations territoriales impliquant la RSE

4. Les grands projets architecturaux

- Achèvement de l'agrandissement des foyers Barberi
- Reconstruction de l'IME La Dauphinelle avec proposition d'un internat séquentiel et accueil de répit pendant les vacances scolaires, en attente de l'accord de l'ARS
- Intégration des foyers et CAJ Béhin dans un ensemble pavillonnaire rue Salvador Allende, avec extension de places, selon une formule plus autonome, en négociation.

L'activation de la recherche de fonds est indispensable pour mener à bien ces projets.

5. L'implication des familles

Au sein de chaque établissement, un administrateur délégué à l'établissement représente le Conseil d'Administration au CVS. Son rôle de lien entre les familles et notre association parentale doit être développé pour que celle-ci soit au plus près de leurs besoins.

Au total, un programme 2021 ambitieux mais réaliste au service de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes et de la réponse à leurs attentes.

Catherine Harpey
Présidente

Agir ensemble avec nos différences